



HAL
open science

Avant-propos

Denis Poupardin, Bernard Desbrosses, Joëlle Veltz

► **To cite this version:**

Denis Poupardin, Bernard Desbrosses, Joëlle Veltz. Avant-propos. Archorales : les métiers de la recherche, témoignages, 5, Editions INRA, 212 p., 2001, Archorales, 2-7380-0954-9. hal-02828028

HAL Id: hal-02828028

<https://hal.inrae.fr/hal-02828028>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

“
Je vous envoie un bouquet de ma main
Que j'ai ourdy de ces fleurs épanies
Qui ne les eust à ce vespre cueillies
Flaques à terre, elles cherroient demain... (1)

Avant — Propos

Voici une brassée nouvelle de témoignages personnels glanés au cours de nos pérégrinations dans les Centres INRA. Leur diversité surprend. Pourquoi les avoir regroupés dans un même ouvrage ? La démarche dont ils procèdent constitue le lien qui les unit entre eux. A notre demande, les interlocuteurs auxquels nous nous sommes adressés (scientifiques, ingénieurs, techniciens ou administratifs partis ou sur le point de partir à la retraite) ont accepté de **raconter** leur parcours professionnel, d'**expliquer** les facteurs qui avaient agi sur son déroulement, de **porter un jugement** sur ce qu'ils en pensaient a posteriori.

Le lecteur se réjouira de constater avec nous l'absence de modèle standard dans les propos qui nous ont été tenus. S'il peut avoir l'impression de se trouver davantage devant du sur-mesure que du prêt-à-porter (2), c'est parce que les témoins ont été libres d'accepter ou de refuser notre invitation à parler et ont pu, dans le premier cas, s'exprimer comme ils l'entendaient, en étant certains que l'exercice auquel ils se soumettaient ne serait ni "noté", ni sanctionné (3). Le lecteur des textes qui suivent pourra vérifier, une fois de plus, combien la parole est riche et variée lorsqu'elle vole de ses propres ailes et comme elle s'étiole vite et se réduit à des propos convenus, dès lors que des contraintes viennent limiter son expression. Il suffit pour s'en convaincre de relire certains "mémoires" de concours, si propices à la vanité, la flagornerie et la langue de bois. Le totalitarisme n'est pas loin lorsqu'elle se mue en confession obligatoire. C'est ce qui s'est passé dans certaines institutions (4) ou dans certaines situations (5) comme l'a rappelé dernièrement Philippe Artières (6).

Quel intérêt les témoignages des anciens peuvent-ils offrir aux jeunes recrues d'un institut de recherche (7) ? **Comment faire pour qu'ils soient autre chose qu'un amas un peu terne de souvenirs aux couleurs de nostalgie, mais des repères excitants et roboratifs qui stimulent l'imagination et la créativité ?**

Le recueil de témoignages n'a de sens, pour nous, que s'ils contribuent à la transmission des connaissances et des savoir-faire entre les générations, au partage des enthousiasmes, des désirs et des indignations. Témoigner n'est pas seulement faire part de ses espérances et de ses déconvenues personnelles, de ses succès et de ses échecs, de ses moments de grâce et de déprime. C'est reconnaître aussi les apports de tous ses devanciers et ceux de ses différents partenaires dans l'orientation et le déroulement du travail qui a été réalisé (8).

Nous pensons, par ailleurs, que les témoignages des anciens ne peuvent avoir vraiment d'utilité que s'ils ont en vue l'amélioration des conditions de travail des personnes appelées à leur succéder. En faisant part des difficultés qu'ils ont rencontrées personnellement dans l'exercice de leur métier, les témoins peuvent attirer l'attention sur les réformes utiles qu'il conviendrait d'entreprendre ou de poursuivre pour créer une ambiance de travail qui incite chacun à donner le meilleur de lui-même et à se dépasser. Mais évidemment le travail critique de remise en cause auquel ils doivent se livrer ne doit pas tourner au règlement de comptes ou se réduire au ressassement d'amertumes ou de rancœurs.

Le recueil de témoignages doit être enfin une occasion de rendre la parole à ceux qui n'ont jamais eu leur mot à dire ou dont les avis ont jusqu'ici été peu pris en considération. Mais comment rendre l'envie de s'exprimer à ceux qui n'ont eu souvent d'autre moyen pour se faire entendre qu'à s'en remettre à des représentants déclarés plus compétents ? Comment dissiper les craintes de ceux qui ont le sentiment de n'avoir que des choses banales à dire, qui ont peur de rendre mal compte des événements qui ont compté pour eux, qui se demandent sceptiques à quoi tous ces témoignages vont bien pouvoir servir ? Les témoins sont sans doute aidés dans leur entreprise par des interlocuteurs attentifs et bien intentionnés (9), qui les encouragent à rassembler et à trier leurs souvenirs, relancent ou recadrent leurs propos. Mais il faut être conscient que cette aide (dont la plupart du reste n'a nul besoin !), poussée trop loin,

peut influencer sur le contenu et le style même de la narration et faciliter la mise en place pernicieuse d'une forme nouvelle de contrôle de l'État sur ses salariés.

L'INRA, qui a fait depuis quelques années des efforts remarquables pour réserver un meilleur accueil aux jeunes recrues, devrait songer aussi à exprimer sa considération et sa gratitude à ses agents les plus âgés, qui vont dans les prochaines années partir nombreux à la retraite. Comme le suggère Christian Touraille, les Présidents de Centre pourraient chaque année réunir les nouveaux retraités et profiter de leur venue pour recueillir oralement le témoignage de ceux qui le désireraient et ne l'auraient pas déjà donné. Des agents qualifiés ayant reçu une formation spéciale pourraient se voir confier dans les Centres le soin de mener à bien une telle opération. Chargés de la transcription, de la mise en forme et de la validation des témoignages recueillis, ils pourraient faire appel à certains de leurs collègues retraités pour poursuivre le travail de mémoire entrepris et aider à la publication de nouveaux tomes d'Archorales. Nul doute que des collègues retraités, désireux de garder le contact avec l'INRA et d'aider au "*passage de témoin*" soient nombreux à vouloir s'investir dans cette tâche. Mais, pour qu'une telle organisation ait des chances de voir le jour et de fonctionner efficacement, nous pensons qu'il serait utile d'y associer nos collègues de la formation permanente (dans le cadre de leurs actions de préparation à la retraite) ainsi que les sections locales de l'ADAS dont une des préoccupations est justement le maintien des liens entre les "*anciens*" et les "*modernes*", voire la création de nouveaux.

La question qui se pose aujourd'hui aux dirigeants de notre Institut reste toutefois de savoir si les traditions et la culture particulière autour desquelles se sont forgées jusqu'ici son identité et son originalité doivent être perçues comme des freins au progrès des connaissances et à l'innovation (et donc comme des anachronismes appelés à disparaître) ou s'il convient de les considérer comme les fleurons d'un patrimoine collectif qu'il importe non seulement de conserver mais encore d'enrichir et de faire fructifier.

B. Desbrosses

D. Poupardin

J. Veltz

Notes

(1) Dans l'avant-propos du tome 4 (note n°1), nous avons promis l'envoi à titre gratuit du tome suivant à quiconque trouverait le nom de l'auteur de la citation : "*C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière*". Nous avons eu la tristesse de constater que personne n'avait découvert qu'il s'agissait d'un vers de Chantecler d'E. Rostand. Pour continuer à enrichir la culture de notre lectorat (c'est le moins dans un institut qui se pique d'agronomie) et cultiver son goût de la recherche, nous renouvelons notre offre en l'appliquant au poème qui précède.

(2) Ce qui ne veut pas dire bien sûr que les témoignages n'obéissent pas aux lois d'un genre spécial.

(3) A la différence des concours autobiographiques qui ont été organisés par certaines institutions comme la Poste, les Caisses d'épargne ou la Direction du Trésor et au terme desquels il y a eu remise de prix.

(4) Voir à ce sujet les travaux de Claude Penneret sur le devoir autobiographique au sein du parti communiste, sous Staline.

(5) P. Artières cite, à titre d'exemple, les récits arrachés aux Indiens d'Amérique du Nord par certains anthropologues de la fin du XIX^{ème} siècle.

(6) La faute à Rousseau, Revue de l'association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, octobre 2000, n°25.

(7) dont on dit qu'elles sont souvent tentées de penser que :

"*(Et) c'est mal de l'honneur entrer dans la carrière*

Que dès les premiers pas regarder en arrière".

(8) L'état où sont parvenus les travaux de recherche, la mise en évidence de leur "*traçabilité*", peuvent suggérer des prolongements ou d'autres pistes de recherche. Rappelons à ce sujet que les progrès de la médecine à la Renaissance sont largement imputables à la généralisation des autopsies effectuées sur les cadavres.

(9) Il s'agit de nous !

Témoignages

figurant dans les tomes précédents

Tome 1	Tome 2	Tome 3	Tome 4
Robert ORTAVANT	Michel PLOMMET	Jean-Pierre PRUNIER	Jacques DELAS
Claude CORNU	Alain RÉRAT	Jean MAMY	Anne-Marie WINTER
Jean LOUVEAUX	Bertrand-Roger LÉVY	Philippe CHARTIER	Michel DESMAZEAUD
Didier SPIRE	Marie-Esther DEROCHE	Paul STEVENS	Pierre DAUPLÉ
Stéphane HÉNIN	Roger COUSIN	Jacques HUET	Michel JOURNET
Jean BOUCHON	Pierre CORNUET	Bernadette BESSON	René MONET
Maurice MOLÉNAT	Philippe MÉRAT	Jean-Claude TIREL	Marie-Lise GALL
Pierre RAIBAUD	Pierre DE CONINCK	Yves DEMARLY	Alain PARAF
Remi COUTIN	Jacqueline NIORE	Jack SCHNEBERGER	Édouard CHENNEVIÈRE
Frantz RAPILLY	Pierre RONSIER	André CORNU	Gilbert LIÉNARD
	Claude HUTIN	Pierre BOUVAREL	
	Suzanne MÉRIAUX		
	Bertrand VISSAC		

Les témoignages des tomes 1, 2, 3 et 4 sont consultables sur le serveur INRA :
<http://www.inra.fr/Internet/Produits/archorales/archext.htm>